

Société nationale d'hypothèques

logements. Plus important encore, cela pourrait porter atteinte à l'esprit de collaboration entre les secteurs privé et public que le présent gouvernement a entretenu avec tant de succès.

L'utilisation des fonds du Régime de pensions du Canada est en outre inutile et potentiellement nuisible. Même en supposant que toutes les provinces soient prêtes à convenir de mesures quelconques, afin de permettre l'utilisation de ces sommes, ce qui est peu vraisemblable, nous nous trouverions à détourner des fonds destinés à des projets essentiels comme des écoles, des hôpitaux et d'autres travaux publics pour lesquels il n'existe pas de prêts directs dans le secteur privé, tout en supplantant l'épargne que les investisseurs se préparent à mettre à la disposition du marché de l'habitation.

Par conséquent, j'estime que la motion, même si elle a été faite avec de bonnes intentions, n'aidera en rien la cause du logement dans ce pays. Nous pouvons certes nous estimer privilégiés que des mesures aussi peu commodes se révèlent superflues, aujourd'hui comme dans un avenir prévisible.

Le président suppléant (M. Paproski): L'heure réservée à l'étude des affaires émanant des députés est maintenant écoulée. Conformément à l'article 42(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

Comme il est 17 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain à 11 heures, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 heures.)